



*Laurent Jacques  
réélu Maire*

# Nos métiers subliment votre image

## IMPRIMERIE



## WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



## TEXTILE



## CADEAUX D'ENTREPRISE



## SIGNALÉTIQUE



## ÉVÈNEMENTIEL



### IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé  
02 32 14 07 54

[contact@ic4.fr](mailto:contact@ic4.fr)



### GAMACHES

ZI - Route de Paris  
03 22 30 00 97

### IC4 FORGES LES EAUX

ZI  
02 32 89 04 70

## Faire face à une situation inédite

**M**adame, Monsieur, Chers Tréportais,

Depuis près de trois mois, nous vivons des événements exceptionnels. Chacun d'entre nous, à son niveau, est confronté à une situation inédite, qu'il n'avait sans doute jamais pensé connaître.

Chaque jour amène son lot d'incertitudes. Que ce soit au niveau professionnel ou personnel, nous progressons pas à pas. Il en va de même dans la gestion des affaires municipales et ce phénomène est aggravé par les ordres et contre-ordres que nous recevons de manière incessante.

C'est dans ce climat que s'est déroulé le scrutin du 15 mars, aussitôt suivi d'une période de confinement de huit semaines, durant laquelle nos services ont tout mis en œuvre pour assurer la continuité et apporter un soutien aux Tréportais, particulièrement aux plus fragiles.

Même si l'horizon semble se dégager, nous devons faire preuve de la plus grande prudence, Si l'urgence semble aujourd'hui derrière nous, cette crise sanitaire est loin d'être

terminée et la crise économique qui en découle ne fait très certainement que commencer. Éviter la maladie n'est pas chose facile, éviter les drames humains ne le sera pas moins. La municipalité du Tréport, à son niveau, avec ses moyens, fera le maximum pour amortir le choc. Pour cela, je peux compter sur une équipe soudée à laquelle une large majorité d'entre vous a choisi de renouveler sa confiance.

Parmi la majorité, nous accueillons cinq nouveaux élus, qui apporteront leur vision des choses. Nous comptons également dans les rangs de l'opposition trois nouveaux membres qui, je l'espère, travailleront comme nous dans un esprit de construction au bénéfice de tous les Tréportais.

Laurent Jacques,  
Maire du Tréport



## Permanences des élus

Laurent JACQUES,  
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,  
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,  
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON  
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,  
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY  
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,  
(environnement, cadre de vie, pompiers) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,  
(logement, affaires sociales, RSA, famille) le mardi de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement pour les nouvelles demandes (permanence par téléphone le mardi de 9h30 à 12h pour les dossiers en cours)

Rachid CHELBI  
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

---

---

## Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray  
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport  
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe  
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00  
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport  
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



## Les services de la mairie

### **Accueil de la mairie :**

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

**Aide sociale** (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

### **Services à la population :**

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

**Élections, cabines de plage :** 02 35 50 59 42

**Police municipale :** 02 35 50 55 34

**Service culturel :** 02 35 50 55 31

**Location des salles :** 02 35 50 55 21

**Urbanisme :** du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

**Services techniques :** accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

02 35 50 55 25

**École de musique :**

02 35 50 69 16

**Médiathèque :** 02 35 86 84 88

**Centre Calamel :** 02 35 86 45 24

**Centre Maternel :** 02 35 50 73 71

**Petit Navire :** 02 35 86 55 93

**Camping municipal Le Boucaniers :** 02 35 86 35 47

## Numéros utiles

Maison de retraite :  
02 35 86 27 89

La Poste :  
02 35 50 53 90

Gendarmerie :  
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques  
de Eu :  
02 27 28 02 25

Office du tourisme :  
02 35 86 05 69

CPAM :  
rue Paul Bignon  
76260 Eu  
36 46

CAF :  
25 avenue  
des Canadiens  
0 820 257 610

Société des Eaux  
de Picardie :  
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :  
09 726 750 76

GrDF dépannage :  
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :  
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :  
rue du 8 mai  
76200 Dieppe  
02 35 06 30 00

École maternelle  
Nestor Bréart :  
02 35 86 11 43

École maternelle  
Pierre Brossolette :  
02 35 86 19 46

École élémentaire  
Ledré Delmet Moreau :  
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :  
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurlé Vent :  
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :  
02 27 28 06 50

## *Décès de M. Yves Bouilly*



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Yves Bouilly. Yves avait été élu municipal au Tréport en 1995. En 1998, lorsque Jean Garraud a quitté ses fonctions de Maire, Alain Longuent lui a succédé et Yves Bouilly a alors remplacé Alain Longuent dans le fauteuil de premier adjoint au Maire. Il était tout particulièrement en charge de la voirie et il avait à cœur de superviser tous les chantiers en ville dès lors que son emploi du temps d'agent SNCF lui en laissait le loisir.

D'un caractère jovial, toujours soucieux de trouver un consensus, il était aussi un passionné de football. Il était engagé depuis très longtemps au sein du RC Étalondes. Avec son épouse, décédée l'an dernier, ils étaient d'infatigables bénévoles. Yves Bouilly s'est éteint le 6 mai à son domicile dans sa 69<sup>e</sup> année.

## Médiathèque

Le fonctionnement de la médiathèque est actuellement modifié. Retrouvez l'actualité des bibliothécaires en page 12 et sur la page facebook médiathèque Le Tréport.

## Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).  
Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.  
La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :  
Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.



## Inscriptions en maternelle

Depuis 2014, l'école maternelle Nestor Bréart accueille un dispositif réservé aux enfants de deux ans. Elle a été confiée à Laetitia Toillier, professeur des écoles, dont l'expérience permet désormais de tirer un bilan particulièrement positif. *«Le développement du langage est spectaculaire. La socialisation également. On constate aussi que les enfants qui sont passés par cette classe apprennent plus facilement par la suite»*, assure l'enseignante qui peut compter sur le soutien sans faille de Céline Carpentier, ATSEM dédiée à cette classe.

Les enfants y sont 18 au maximum. Ils peuvent intégrer le dispositif le jour de leurs deux ans. Aussi, les enfants qui fêteront leur 2<sup>e</sup> anniversaire d'ici le 31 décembre peuvent être inscrits pour la rentrée. Leur arrivée est suivie d'une période d'observation. *«Je rencontre ensuite les parents et nous voyons ensemble les modalités d'accueil selon les besoins de chaque*

*enfant»*, explique M<sup>me</sup> Toillier.

En raison du confinement lié à la COVID19, les dates d'inscriptions ont été reportées. Les familles qui le souhaitent peuvent dès à présent

télécharger la fiche d'inscription de leur enfant (pdf interactif qui ne nécessite pas d'impression) et le retourner par mail. Il est disponible en première page du site [www.ville-le-treport.fr](http://www.ville-le-treport.fr). Ce feuillet est également disponible en mairie.



*Les progrès réalisés par ces très jeunes écoliers sont spectaculaires.*

## Stéf Boutique s'agrandit

Le magasin Stéf Boutique vient de s'agrandir. Cette boutique de prêt-à-porter et accessoires créée en avril 2011 vient de s'étendre dans le local voisin qui abritait auparavant une bijouterie. Près de deux mois de travaux et l'intervention de plusieurs entreprises locales (Alix, Delavigne et DM-Elec) auront été nécessaires pour mener à bien cette transformation.

Stéphanie Letellier continue à accueillir dans sa boutique la clientèle féminine en quête de vêtements à la mode, adaptés à la morphologie de chacune, du 34 au 48/50, et à des prix doux. *«Parce que chaque femme est différente et unique, j'aime quand les femmes se sentent à l'aise et ressortent avec le sourire»*, explique-t-elle.

Des nouveautés sont proposées chaque semaine. Pour les découvrir, on peut se connecter à la page facebook ou au compte Instagram Stéf boutique le tréport. On peut aussi tout simplement se rendre à la boutique située 8 rue du Commerce.



*Stéphanie vous attend rue du Commerce.*

# Un nouveau conseil municipal

*C'est dans des circonstances très particulières que s'est tenu le scrutin des élections municipales le 15 mars dernier. L'équipe emmenée par le Maire sortant a recueilli 73 % des voix.*



*1203 voix ont été accordées à l'équipe du Maire sortant.*

C'est dans des circonstances très particulières qu'ont eu lieu les élections municipales. Initialement prévu les 15 et 22 mars, le scrutin s'est limité à un seul tour dans tout le pays. Dans près de 30 000 communes, dont Le Tréport, ce seul tour a suffi pour permettre à une majorité de se dégager. Dans 6 000 autres municipalités, un second tour est nécessaire. Les conditions sanitaires n'ont pas été jugées suffisantes pour permettre sa tenue le 22 mars et le chef de l'État l'a reporté. Les résultats du premier tour ont été validés et retenus. Néanmoins, en raison de l'impossibilité de tenir la réunion d'installation des nouveaux élus, les mandats des conseillers élus en 2014 ont été prorogés de quelques semaines.

Au Tréport, sur 3521 électeurs inscrits, 1708 (soit 48,5 %) se sont déplacés. Chacun a pu constater que les bureaux de vote avaient été aménagés de manière à garantir la sécurité des électeurs. Dans ces circonstances très particulières, le taux de participation est moins faible que ce que l'on pouvait craindre (7 points de

moins que sur le même scrutin en 2014).

Ce que n'a pas manqué de noter Laurent Jacques, Maire sortant, lors de la proclamation des résultats sur le parvis de la mairie devant une quarantaine de personnes. Après avoir «*remercié les Tréportais qui nous ont renouvelé leur confiance*», il a noté que «*le résultat est certainement légèrement faussé en raison de cette crise sanitaire*».

Toutefois, l'écart final entre les deux listes en présence est particulièrement marqué. La liste Le Tréport pour Vous, emmenée par Laurent Jacques, obtient 1203 voix (73 %) et la liste Le Tréport d'Abord, conduite par Cédric Mompach, reçoit 445 votes (27 %). On note également la présence de 60 bulletins blancs ou nuls. La majorité obtient ainsi 24 sièges au conseil municipal, 3 revenant à l'opposition. Pour ce qui est du conseil communautaire, la liste Le Tréport pour Vous y obtient 5 sièges et la liste Le Tréport d'Abord un siège.

Sont élus au conseil municipal, dans les rangs de la majorité : Laurent Jacques, Nathalie Vasseur, Jean-Jacques Louvel, Frédérique Chérubin-Quennesson, Philippe Vermeersch, Christine Lavacry, Philippe Poussier, Florence Cailleux, Rachid Chelbi, Chantal Morel, Christophe Duchaussoy, Véronique Flandre, Jean Venel, Audrey Lavacry, Jean-Luc Vincent, Mélanie Delgove, Fabien Lespagnol, Sylvie Héloir, Sébastien Planche, Liseline Dailly-Lavoine, Jean-François Cordesse, Martine Gruy, Harold Dubuisson; Anne-Marie Trépé. Dans les rangs de l'opposition : Cédric Mompach, Sylvie Delépine, Richard Denoun.

Prévue initialement le 21 mars, l'élection du Maire, de ses adjoints et des conseillers délégués a été reportée sur l'ensemble du territoire national. Après une longue période de flottement, le gouvernement a finalement fait savoir que cette formalité aurait lieu à la toute fin du mois de mai.

# Le Maire et ses huit adjoints élus

C'est le 25 mai, soit 10 semaines après le scrutin, que l'élection du Maire et de ses adjoints a finalement pu avoir lieu. Laurent Jacques n'a pas manqué de relever le caractère inédit de cette situation, due à la pandémie et au confinement imposé au lendemain de cette élection.

Cette première séance de conseil a eu lieu dans la salle Reggiani, à huis clos, là encore, pour éviter tout risque de contamination. Au moment de l'élection du Maire, Laurent Jacques a recueilli 24 voix, contre 3 pour Cédric Mompach, candidat dans les rangs de l'opposition. La liste emmenée par la Maire a ensuite présenté 8 candidats pour les postes d'adjoints, tandis que les élus de l'opposition n'ont pas présenté de candidats. La majorité obtient 24 voix au terme de ce scrutin et 3 bulletins blancs sont recensés.

On trouve ainsi, dans les rangs des adjoints :

Nathalie Vasseur, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la vie associative et sportive, des infrastructures sportives, de la location des salles.

Philippe Vermeersch, adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et bâtiments



*Audrey Lavacry, la benjamine du conseil, au moment de l'élection du Maire.*

communaux, des cimetières, de la commission de sécurité et des ORT.

Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse, de l'enfance, de la restauration scolaire, des aides au transport scolaire, des aides aux étudiants.

Jean-Jacques Louvel, adjoint en charge du tourisme, du camping, du nautisme, des marchés et fêtes foraines.

Christine Lavacry, adjointe en charge de la culture, des fêtes et cérémonies, de la médiathèque, du patrimoine culturel.

Philippe Poussier, adjoint en charge de l'Environnement, du cadre de vie, des procédures de péril.

Florence Cailleux, adjointe en charge des affaires sociales, du logement, de la santé, du RSA, de la famille et des personnes âgées.

Rachid Chelbi, adjoint en charge de la voirie, du stationnement, de la circulation, de l'éclairage public, du funiculaire.

Les conseillers délégués :

Jean Venel (médiathèque et patrimoine culturel).

Fabien Lespagnol (référént Les acacias et marché de Noël).

Christophe Duchaussoy (sports).

Audrey Lavacry (colis des aînés, nouveaux nés, nouveaux habitants).

Jean-Luc Vincent (camping et guinguette).

Jean-François Cordesse (référént Tréport Moderne et conseil municipal des jeunes).

Chantal Morel (Référénte les Terrasses et cadre de vie).



# Aide à domicile

## Une profession indispensable

*Les aides à domicile du CCAS sont en première ligne depuis le début du confinement. Elles assurent un lien essentiel avec des personnes vulnérables, souvent âgées en leur apportant soin et réconfort. Elles restent très mobilisées.*

Aide à domicile. Cette profession fait partie de celles qui sont souvent peu ou mal considérées. Pourtant, les personnes qui l'exercent assurent une mission indispensable et, pour l'immense majorité d'entre elles, elles font preuve d'un dévouement sans limite.

Lorsque le Coronavirus a commencé à frapper la France, nul n'imaginait l'ampleur des conséquences, mais chacun savait que les personnes âgées seraient très certainement les plus vulnérables. Aussi, dès les premiers jours, les aides à domicile qui relèvent du Centre Communal d'Action Sociale du Tréport ont été sensibilisées au problème. «*Nous avons eu deux réunions avec le Maire et les responsables du CCAS*», indique Agnès Louvet, aide à domicile au Tréport depuis 12 ans. «*Dès le départ, il nous a été demandé de suspendre le ménage, pour limiter le temps passé chez chaque bénéficiaire, mais le nombre de visites est resté le même. Nous nous sommes concentrées sur la toilette, les repas, les courses*».

Pour les 150 bénéficiaires, les visites des 31 aides à domicile se sont avérées tout à fait indispensables. «*Même si ce sont souvent des personnes qui sortent peu, elles ont mal vécu cette période. Le fait de nous voir avec un masque, par exemple, a beaucoup perturbé surtout les personnes désorientées*», explique Nathalie Cavillon qui, après 21 ans passés comme aide-soignante dans le milieu hospitalier, a choisi de rejoindre les aides à domicile il y a 18 mois. «*Il y a beaucoup plus de lien avec les personnes. Nous pouvons prendre le temps d'échanger, ce qui n'est plus le cas à l'hôpital*», assure-t-elle.

Agnès Louvet et Nathalie Cavillon sont très attachées à ce lien avec les personnes âgées. «*Certaines nous voient trois fois par jour. Elles se confient à nous,*



*Nathalie Cavillon et Agnès Louvet, deux des aides à domicile du CCAS.*

parfois plus qu'à leur famille», explique Agnès qui explique «*ne pas avoir pu m'empêcher de serrer une dame dans mes bras, chose que l'on ne doit pas faire depuis le coronavirus. mais elle était si désespérée, elle pleurait. Nous avons mis les masques et je l'ai serrée dans mes bras. Aussitôt, j'ai vu que cela la réconfortait*». Pour Nathalie, le contact passe aussi par de petits gestes appréciés. «*Le 1<sup>er</sup> mai, j'ai offert du muguet de mon jardin. J'ai fait des photos des personnes avec le muguet pour les envoyer à leurs proches. Ce n'est pas grand chose, mais cela rassure de voir son parent avec le sourire*», assure-t-elle. «*On ne peut pas rester insensible*», assure Agnès. «*Sans cela, on ne ferait pas ce métier*», renchérit Nathalie.

Ces petits gestes n'empêchent pas les aides à domicile d'être parfaitement conscientes des risques et de tout faire pour les réduire. «*Au début, je reconnais être allée au travail avec la boule au ventre. Mais avec le CCAS du Tréport, nous avons toujours eu tous les équipements nécessaires. Cela rassure, d'autant plus que ce*

*n'est pas le cas partout*», précise Agnès qui se montre vigilante «*parce que l'on peut ramener le virus à la maison, mais surtout parce que l'on enchaîne les visites chez plusieurs personnes. Pas question de transmettre la maladie de l'une à l'autre*», explique Agnès.

Avec le déconfinement, nos deux aides à domicile et leurs collègues vont encore redoubler de vigilance. «*Nos bénéficiaires vont sortir et, surtout, ils vont recevoir du monde. Le risque est donc plus grand pour eux, comme pour nous. Nous avons aussi repris le ménage, car il le fallait, mais à ce moment, nous veillons à ne pas nous trouver dans la même pièce que la personne aidée, pour limiter les contacts*», explique Nathalie qui pense, comme sa collègue que «*si tout le monde respecte les gestes barrières, alors ça ira*».

Loin de les avoir fait douter, ce virus n'a fait que conforter nos deux aides dans une certitude : celle d'exercer un métier qui leur permet réellement de se rendre utiles au quotidien.

# Une jeune Tréportaise auprès des soignants

*Il y a bien longtemps que Julie Lavoine a décidé de devenir infirmière, mais cette jeune Tréportaise ne s'attendait pas à être plongée dans la tempête du coronavirus au beau milieu de ses études.*

Enfant déjà, Julie Lavoine, une jeune Tréportaise qui fêtera bientôt ses 21 ans, envisageait son avenir professionnel dans le milieu médical. «*Je voyais des infirmières intervenir auprès de ma grand-mère. Cela m'intéressait. Quand, en classe de 3<sup>e</sup>, il a fallu faire un stage de découverte, c'est tout naturellement vers ce métier que je me suis tournée*», se souvient-elle.

Trois ans plus tard, le bac ES en poche, elle entame son année en classe préparatoire pour mettre toutes les chances de son côté lors du passage du concours d'entrée dans une école d'infirmière. Son travail est récompensé, elle est admise partout où elle a postulé. Elle choisit donc d'intégrer l'école d'infirmières de Dieppe. Stages et cours rythment une première année validée avec succès. La deuxième année permet à Julie de poursuivre ses études avec des stages de plus en plus nombreux dans des domaines variés (établissement d'accueil de personnes âgées, chirurgie ambulatoire, service de soins infirmiers à domicile, unité d'hébergement renforcée...).

C'est alors que l'on commence à parler du coronavirus. «*Cela semblait si loin. Je crois qu'au départ, alors que c'était en Chine, on n'a pas imaginé que cela pouvait évoluer d'une telle manière en France*», explique la jeune femme avant de poursuivre : «*puis il y a eu les premiers cas et on a parlé de déclencher le Plan Blanc. Mais même à ce moment, une épidémie d'une telle ampleur ne me semblait pas imaginable*».

Tout s'est ensuite enchaîné très vite. Comme tous les autres étudiants de France, Julie a vu ses cours réaménagés pour être suivis à distance. Son école a alors demandé si des étudiants étaient volontaires pour prêter main forte à l'hôpital de Dieppe. «*Je ne me suis pas posé de question. Je n'imaginai pas ne pas y*



*Julie s'est portée volontaire à l'hôpital de Dieppe.*

*aller*», réagit-elle.

Les étudiants volontaires ne sont pas en contact direct avec les personnes atteintes par le Covid 19. «*Nous sommes dans les couloirs, prêts à aider les soignants. En ce qui me concerne, je suis au service réanimation. Rentrer et sortir toutes les 5 minutes d'une chambre accueillant un patient contaminé ferait perdre beaucoup de temps à un soignant. Nous sommes là pour l'aider à s'habiller, et, quand le médecin ou l'infirmière est dans la chambre, pour lui apporter le matériel dont il peut avoir besoin, pour emmener des prélèvements au labo. Nous réalisons des gardes de 12 h*», explique Julie avec le légitime sentiment

de se rendre utile. Elle s'étonne toujours de voir «*les soignants nous remercier pour ce que l'on fait alors que cela semble juste être une évidence*».

Depuis le début du confinement, Julie reste sur Dieppe où elle a pu s'installer «*pour ne pas revenir au Tréport et risquer de contaminer mes parents*». Même si elle n'est pas en contact direct avec les malades, le risque n'est pas totalement nul. Julie l'assume avec le sang-froid qui la caractérise. Comme beaucoup d'autres personnes, elle vit cette épreuve au jour le jour, plus que jamais convaincue qu'elle a trouvé sa voie professionnelle.

# La solidarité face au virus

*Comme tous les autres Français, les Tréportais ont été confrontés à une situation tout à fait inédite durant le confinement. Si dans certaines familles, il s'est organisé tant bien que mal, pour des personnes isolées, les conséquences peuvent être graves. Les services municipaux se sont ré-organisés dès l'annonce du confinement pour faire face à la situation, continuer à gérer les affaires courantes tout en mettant en place de nouvelles actions solidaires.*



*Le Centre Communal d'Action Sociale était en première ligne durant le confinement. Les 30 aides à domicile se sont mobilisées pour intervenir auprès de 150 bénéficiaires.*

*Si les tâches ménagères étaient temporairement laissées de côté, c'était pour assurer l'essentiel : la toilette, les courses et les repas, le tout en maintenant le lien et en veillant au bien-être de chacun des bénéficiaires.*



*Les agents de ce service ont coordonné ces actions et ont veillé à appeler régulièrement les personnes chez qui les aides n'interviennent pas quotidiennement.*



*Les mains de nos aides à domicile sont mises à rude épreuve en raison de l'usage intensif du gel hydroalcoolique. Aussi, quand la Boulangerie Mesnil-Valaise a fait un don de plus de 200 euros au CCAS en indiquant le souhait d'offrir un petit présent, l'idée s'est imposé d'offrir à chacune et à chacun un tube de crème.*

*Avec le reliquat, dès que les conditions sanitaires le permettront, tous les agents du CCAS se retrouveront pour partager un goûter réconfortant.*

## Covid 19



Féru de couture, Éloïse Dolique a commencé à fabriquer quelques masques lavables. Puis la machine, ou plutôt la petite Singer, s'est emballée. Aujourd'hui, la jeune femme a réalisé plus de 1000 masques. Elle les a tous offerts gracieusement. Éloïse se dit «très touchée par tous les messages qui ont pu m'être adressés. Cela n'a fait que m'encourager à continuer. J'apprécie de pouvoir me rendre utile».



Dès les premiers jours du confinement, des bénévoles se sont manifestés avec la volonté d'aider les plus fragiles. Un service a ainsi pu être mis en place pour faire les courses des Tréportais qui ne pouvaient se déplacer.





*Le personnel communal intervenant dans les écoles a été mis à contribution pour que les locaux scolaires et la cantine soient parfaitement désinfectés pour la reprise.*



*Les cérémonies patriotiques ont eu lieu devant une assistance très restreinte. La journée des Déportés et le 8 mai ont donné lieu à des dépôts de gerbes et au respect d'une minute de silence.*

*Depuis le 25 mai, les bibliothécaires de la médiathèque du Tréport proposent un nouveau service : la médiathèque à emporter.*

*Face à l'impossibilité de rouvrir la structure de manière habituelle, elles vous proposent de passer commande et de venir retirer les ouvrages de votre choix (livres, mais aussi CD, DVD, jeux).*

*Vous pouvez réserver vos ouvrages sur le portail [bibliotheques.villes-soeurs.fr](http://bibliotheques.villes-soeurs.fr) puis valider votre commande par mail à [mediatheque@ville-le-treport.fr](mailto:mediatheque@ville-le-treport.fr). Vous pouvez aussi envoyer un mail à cette adresse en indiquant vos goûts et les bibliothécaires vous prépareront un pack surprise. Laissez votre numéro de téléphone et elles vous proposeront un créneau horaire pour venir retirer votre commande.*

*Les Tréportais qui ne peuvent se déplacer pourront aussi bénéficier d'un portage à domicile.*



*Attention : La médiathèque à emporter est réservée aux personnes déjà titulaires de leur carte d'adhérent à la médiathèque du Tréport.*



*Près de 90 % des Tréportais sont venus chercher leurs masques lors de la distribution organisée le 14 mai. Cette dotation a été remise gracieusement grâce aux commandes passées par la Ville et la Communauté de Communes.*

*Une seconde distribution devrait être organisée dès que la réception de nouveaux masques sera enregistrée.*



Nécessaire à l'approvisionnement des personnes dépourvues de moyen de locomotion et occasion d'acquérir des denrées auprès de producteurs locaux, le marché a fait l'objet d'une dérogation préfectorale et a ainsi pu continuer à se tenir place de la Poissonnerie. Aujourd'hui encore, Les «gestes barrières» doivent y être scrupuleusement respectés.

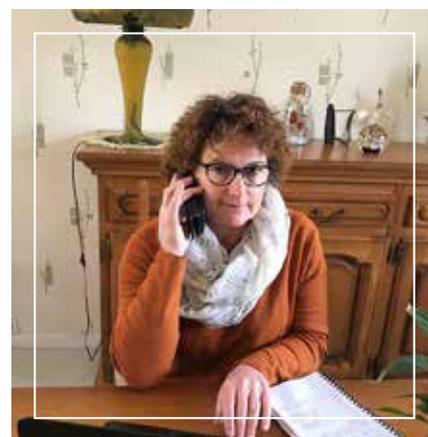
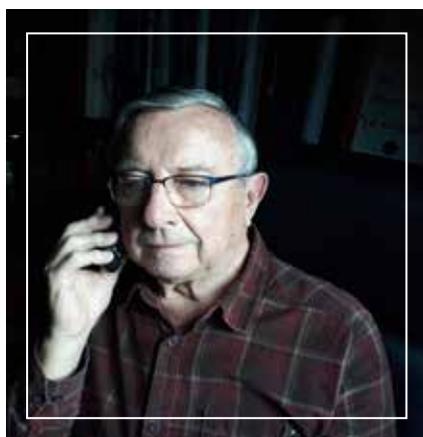
Commerçants et clients l'ont bien compris.



Le directeur du centre Leclerc d'Étalondes a une nouvelle fois fait preuve de générosité. Il a notamment offert des chocolats aux résidents de l'EHPAD.



Stefan Jacquemin et Nicolas Perraud, du Clos Carnot, ont mis la main à la pâte. Ils ont confectionné plusieurs centaines de gaufres qu'ils ont offertes aux aides à domicile et aux agents municipaux.



Plusieurs élus municipaux ont repris la liste des bénéficiaires du colis de Noël. Près de 700 personnes âgées de 65 ans et plus ont ainsi été appelées et ont pu faire connaître leurs éventuels besoins. Les personnes les plus isolées font l'objet d'un suivi particulier. Les communes ne possèdent pas de fichier recensant les personnes âgées (ce serait discriminant, donc illégal) et le dossier contenant les noms des bénéficiaires du colis a été utilisé.

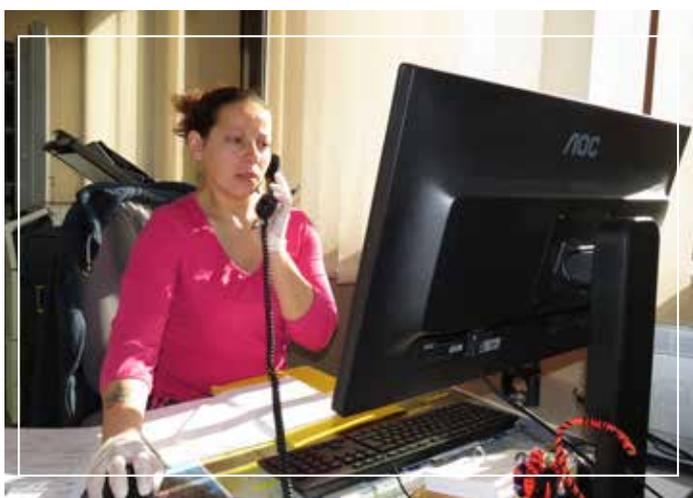
# Covid 19



*De nombreux agents étaient mobilisés sur le terrain. On trouvait les services techniques qui assurent la propreté de la ville par le biais du balayage et du lavage et qui devaient aussi faire face à une recrudescence de dépôts sauvages, certains personnes profitant du confinement pour faire du vide et se débarrasser n'importe où de ce qui les encombre. Par ailleurs, toutes les missions habituelles se poursuivaient dès lors que cela est possible dans le respect des règles de sécurité.*



*Les agents de la police municipale ont également eu fort à faire. Information, conseil, mais aussi répression quand cela est utile. Ils restent au contact de la population chaque jour. En cas de problème, ils peuvent être appelés au 02 35 50 55 34.*



*Les services administratifs n'étaient pas en reste, notamment par le biais d'une permanence téléphonique chaque matin par la continuité du service rendu habituellement.*

## Merci !

*Sollicités par nos services ou de manière spontanée, plusieurs entreprises ou établissements ont fait don de masques, gants, blouses, gel hydroalcoolique.*

*Tout ce matériel a été pris en charge par le CCAS du Tréport qui a ainsi pu équiper les aides à domicile, mais aussi fournir des professionnels qui faisaient face à un manque cruel de dispositifs de protection.*

*Merci à K2B Graff, Verescence, Albéa, Néméra, O2 Falaises, JOA casino, le centre Leclerc pour leur générosité.*

# Un atelier d'écriture à Calamel

*Avec l'Expression pour thème principal, les enfants qui ont fréquenté le centre Calamel durant les vacances d'hiver ont suivi de nombreuses activités. Parmi elles : l'écriture d'un article de presse. Laissons-leur la plume pour ce premier article !*



*Tout le monde est studieux durant l'écriture.*

Le centre Calamel du Tréport est géré par la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS). Pendant les vacances, nous sommes 56 inscrits répartis en trois groupes selon notre âge. Le centre ouvre ses portes à 7h30 et les parents peuvent venir à 17h30.

Nous avons pratiqué des activités classiques comme la piscine et la médiathèque et, surtout, nous avons participé à des activités autour de l'expression, le thème de ces vacances.. Nous sommes allés au théâtre des Charmes à Eu pour une initiation au théâtre avec Gilles Cauchy. Nous avons fait de la danse avec Karima, la maman d'Inès, l'une de nos animatrices préférées. Nous sommes aussi allés à l'Ancre pour des rencontres sportives. Nous avons ainsi découvert un lieu où nous pourrions aller quand on sera



plus grands.

Gaspard Boé, Isaac Bovin-Raffin,  
Lou Bovin-Raffin, Laly Byhet, Emma

Caudron, Ysaura De Cock, Christina  
Fonseca, Timéo Gourdin, Lylou Jacob,  
Coline Roussel et Inès Lavoine

---

---

## Décès de M. Pierre Dissard

M. Pierre Dissard était âgé de 80 ans. Il est décédé le 13 mai dernier. M. Dissard avait siégé au sein du conseil municipal durant un mandat, entre 1989 et 1995. Il s'était investi tout particulière-

ment au sein de la commission des finances et de celle des sports. La municipalité du Tréport présente ses sincères condoléances à ses proches.

## La première pompe à incendie du Tréport

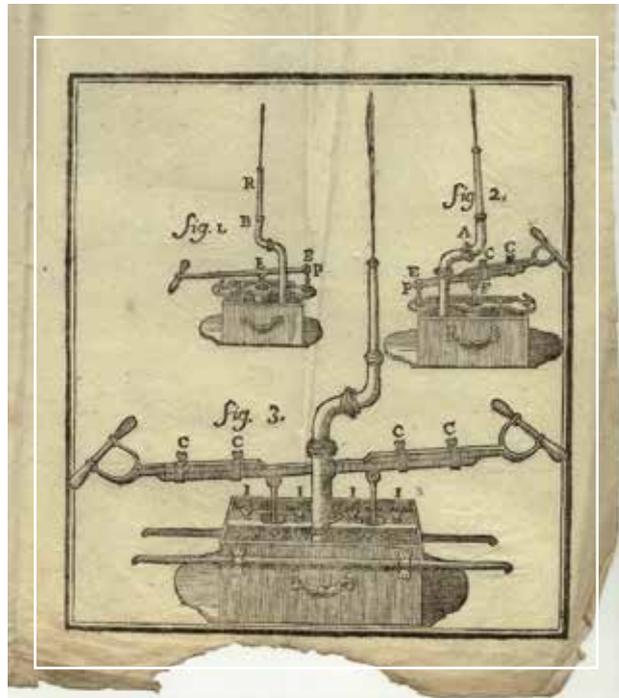
*C'est après un incendie survenu en 1787 et combattu grâce aux équipements des pompiers Eudois, que la Ville du Tréport a doté ses soldats du feu d'une pompe.*

Le jeudi 30 novembre 1787, vers 17 heures, un important incendie se déclare dans la rue Suzanne. La violence de l'incendie est telle que le feu s'attaque aux maisons situées en face des chaumières qui sont déjà la proie des flammes ; le feu manque de gagner la maison des Sœurs de la Charité.

Pour s'attaquer au foyer d'incendie, la population ne dispose que d'une cinquantaine de paniers à incendie (seaux à incendie) pour établir une chaîne humaine à partir du puit public situé dans le haut de la rue Suzanne. Mais les flammes sont plus efficacement combattues grâce aux secours apportés par le maire et les échevins de la ville d'Eu qui ont envoyé deux pompes et un grand nombre de paniers à incendie pour combattre ce sinistre. Vers 19 heures, le vent faiblit, sans quoi toutes les maisons de la rue Suzanne et de la rue aux Vaches (rue Saint-Michel), en grande partie couvertes en chaume, auraient été vraisemblablement consumées ; néanmoins cinq maisons ont été entièrement ravagées par cet incendie.

Pour le service rendu, la ville du Tréport donne la somme de 24 livres aux pompiers de la ville d'Eu ; elle débourse encore 6 livres pour l'eau de vie et la boisson distribuées aux pompiers ainsi que 3 livres 12 sols pour 16 kg de pain. Pour éviter la reprise du foyer, trois hommes veilleront la nuit suivante pour une gratification de 3 livres 12 sols ; c'est encore la ville du Tréport qui paie la somme de 2 livres 8 sols pour le bois nécessaire au chauffage de la maison de Marie-Suzanne Papin (1729-1797), rue Suzanne, où se sont installés les trois veilleurs pour passer la nuit. L'efficacité des pompes ayant été fort appréciée par les Tréportais, le maire Charles Boucher (1743-1798) décide la municipalité, le 16 décembre 1787, à faire l'acquisition à Rouen de deux grosses pompes et d'une petite pour un montant d'environ 2.800 livres.

En considération de la précarité des ressources financières de la ville du Tréport et pour réunir la somme né-



cessaire à cet achat, il est décidé que la ville déboursa la moitié du montant et l'autre moitié sera financée par une imposition à la charge des propriétaires sur toutes les propriétés en maisons, granges et autres bâtiments. La ville du Tréport se charge en outre de l'acquisition de nouveaux paniers à incendie : si elle paie le 6 février 1788 la somme de 69 livres 6 sols au sieur Posière, vannier à Eu, pour le raccommodage et le goudronnage de 87 paniers dont 36 avaient été prêtés par la ville d'Eu, la ville du Tréport débourse encore le 2 mai 1788 la somme de 144 livres 11 sols pour l'acquisition auprès de Folian Pecquet à Abbeville de 80 paniers à incendie et pour le « brayage » de ceux-ci.

Par arrêté en date du 1<sup>er</sup> mars 1788, le Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, homologue et approuve la délibération des maires et échevins du Tréport du 16 décembre 1787 ; aussi, réunis en assemblée le 7 août 1788, les échevins et conseillers autorisent le maire Charles Boucher à faire l'acquisition d'une première pompe, décision encore approuvée par la délibération du 12 octobre 1788. Si, dans un premier temps, cette acquisition avait été envisagée à Rouen, c'est à

Abbeville que la ville du Tréport traitera avec Josse Picot, fondeur et pompier rue de la Tannerie, pour l'achat d'une pompe à incendie au prix de 900 livres : il s'agit d'une pompe à deux corps avec un réservoir doublé en cuivre et d'un débit d'environ 6.000 litres par heure (figure 3 de l'illustration) ; transportable par deux hommes, cette pompe est livrée avec 9 mètres de tuyaux en cuir. Le 24 juin 1789, à la livraison de la pompe à incendie, une première échéance de 300 livres est payée par la ville du Tréport à Florentin Picot, fils de Josse Picot, qui délivre alors un certificat de garantie pour dix ans ; les deux autres termes devront être réglés le 24 avril 1790 et le 24 février 1791. Mais la municipalité du Tréport doit désormais trouver un local pour abriter cette pompe à incendie d'autant plus que, le 17 novembre 1789, elle fait encore l'acquisition pour 30 livres de trois petites pompes à main auprès du sieur Dergny, maître pompier au Palais Royal de Paris ; aussi le menuisier François Laurent Fontaine élève un petit magasin en planches de sapin et couvert en feuillet dans l'église Saint-Jacques, au pied du clocher semblait-il, construction qui lui sera payée 139 livres 2 sols par la ville du Tréport le 25 octobre 1789.